LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÉRES.

Du LUNDI 25 Mars 1793, l'an 2º. de la République.

Les Souscripteurs de l'ancienne Gazette Universelle, dont l'abonnement commençoit au ter. Février 1792 pour un an, & au 1^{er}. Août dernier pour six mois, continueront de recevoir cette Feuille jusqu'au 5 Avril prochain. Il seur sera expédié incessamment, ainsi qu'à ceux dont l'abonnement finissoit les 1^{er}. Décembre & Janvier derniers, le précis de tous les événemens qui se sont passés en Europe, depuis le 10 Août jusqu'au 15 Novembre suivant. — Les Souscripteurs des Nouvelles Politiques, du 1^{er}. Janvier, pour trois mois, sont prévenus que leur abonnement expirera le 1^{er}. Avril prochain. — Les uns & les autres sont invités à renouveller au plutôt, s'ils ne veulent point essurer d'interruption.

Le Bureau des Nouvelles politiques, &c. Feuille qui paroit tous les jours, est sue Neuve des Petits-Champs, près celle de Richelieu, n°. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envei doivent être adressées au citoyen Fontanille, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & 00 ne recoit point de billets de Caisses particulières, ni les lettres non-affranchies.

doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisses particulieres, ni les lettres non-affranchies.

INDES OCCIDENTALES.

Seconde lettre écrite de Saint-Vincent, le 26 janvier.

TIER les vaisseaux de S. M. la Providence, capitaine Blign, & l'Afflance, lieutenant Portlock, arriverent d'Othaïni avec 1 s piantes de l'arbre-à-pain; ils ont achevé ce long voyage dans le court espace de dix-huit mois. Le nombre des plantes qu'ils ont débarquées ici pour être distribuées dans le court débarquées ici pour être distribuées dans le court de la partie d les autres Antilles angloises est de trois cents. Le reste des plantes, en égal nombre, est destiné pour la Jamaïque, où le capitaine Bligh ira incessamment, pour faire ensuite voile pour l'Angleterre. Outre l'arbre-à-pain, l'utilité de cette expédition sera d'enrichir aussi les isles, & ensuite l'Europe, d'un grand nombre d'autres plantes qui produisent des fruits délicieux. Le capitaine Bigh a aussi à bord de la Providence deux naturels d'Othairi, qu'il amene en Angleterre avec lui.

Le capitaine Bligh est allé & est revenu par le cap de Bonne-Espérance. Dans son retour, il a passé à Timor, & a traversé le premier le détroit qui est entre la Nouvelle-Guinée & la Nouvelle-Hollande, qu'il a appellé le détroit de la Providence. Ce passage est extrêmement dangereux, rem-pli de bas-sonds, de rochers & de petites isl s. La Provi-dence & l'Assistance y ont été plusieurs sois dans le danger imminent de périr; elles ont mis 21 jours à passer ce détroit, quoiqu'on puisse parcourir en deux jours une pareille distance en pleine mer. Elles ne faisoient que cinq milles par jour, & perdirent plusieurs ancres. Quelques-unes des isles du détroit sont habitées. Les Anglois voulurent communiquer avec les habitans, qui montrerent d'abord des dispositions amicales; mais tout-à-coup un grand nombre de canots vint en-tourer l'Assissance, & fit pleuvoir sur ce vaisseau une nuée de fleehes qui tuerent un homme & en blesserent deux au-tres dangereusement. Ils se retirerent avec précipitation lorsque la Providence fit feu sur eux, renversa un canot, & tua plu-fieurs de ces sauvages. C'est dans ce détroit que la Pandore s'est perdue. On croit aussi que M. de la Peyrouse y a péri.

La Providence a pris sur son bord une partie de l'équipage du vaisseau la Marilde, qui avoit fait naufrage dans la mer du Sud, & avoit gagné Othaiti dans des chaloupes. — Un seul

homme est mort de maladie dans ce long voyage de la Providence & de l'Allftances

AUTRICHE.

De Vienne, le 6 mars.

(Extrait de la gazette de Francfort).

Les troupes qui ont reçu ordre de se tenir prêtes à marchet vers le Rhin, seront divisées en deux corps, dont l'un sera commandé par le baron de Terré, & l'autre par le comte de Kinské. Ces troupes se rassembleront d'abord dans la Bohêmo & dans l'Autriche-Inférieure : elles reprendront ensuite leur marche au premier commandement.

Le premier de ce mois, l'énorme transport de la grosse artillerie de siege, qui se rend à l'armée, a commencé à défiler depuis Burgthor jusqu'à Linien. Le chemin étoit rempli de charriots: pendant plus de deux heures, il a passé 80 pieces de 24, 60 de 18, 100 caisses à bombes & 200 obus ; il a passé ensuite 126 charriots chargés de munitions. Les compagnies d'artillerie suivoient la marche.

ANGLETERRE.

De Londres, le 19 mars.

Le bill proposé par le procureur-général, pour prévenir toute correspondance coupable de trahison, n'est qu'une nouvelle addition de la proclamation; c'est un moyen d'agiter l'esprit du peuple par les infinuations contenues dans de pareilles mesures, & de l'entretenir dans la fausse idéo que le royaume est rempli de complots & de conspirations. Cependant, malgré toute l'activité des espions de la trésodonnât une espece de réalité à ce phantôme.

On s'attend que bientôt on présentera un bill au parlo-

ment, pour traiter comme traitres tous ceux qui appren-dront la langue françoise.

M. Hope, le plus riche banquier de l'Europe, a placé 400 mille liv. sterlings dans les fonds d'Angleterre : c'est ce qui a fait, pendant quelque tems, hausser les essets. Il est prouve que M. Hôpe a meilleure opinion de nos sonds que de notes alliance avec les Hollandois.

par Guiton. e commerce

s d'occuper ninution ou la misere: de navigajonction de e Rhône & é conçu par commencés deviendroit le & Saintvais. L'idée au citoyen aône & du eroit à ces jeunes gens 1 - dessus de

uffion après utionnaire,

ont été bien e n'est pas qu'il faut écarter un

lirecteur des s Bouchesral en chef

de la camgts défilent ils recom-

cher, leurs ils témoime eux, à ur dévoue-

le Barrere, ent les déire & de la révolutions, veulent elques vicou Marcel, llle aux re-, avec trois entouré de u ministre; é ne cessera écret rendu

ans les dé-Mayenne &

rtiale pour

perfidie des

Dans les quatre dernieres gazettes de la cour, on a annoncé cinquante banqueroutes. En supposant que ces faillites, l'une portant l'autre, ne foient que de 4,000 liv. fterlings, ce qui est un calcul beaucoup trop modéré, la somme pour laqueile on manque est d'un demi-million. C'est un sujet bien tribe de affentes somme pour la la comme de la comme trilte de reflexion, sur-tout lorsque l'on considere que nous

ne sommes qu'au commencement de la guerre.

Sir James Murrai arriva le 16 à Londres du continent ; il avoit quitté le roi de Prusse peu de jours auparavant : l'armée prussenne n'étoit pas encore en marche, & on ne s'attendoit pas qu'elle entrat en campagne avant la fin du mois. Ce rapport donne de la vraitemblance au bruit qui s'est répandu hier. On dit que le lord Auckland, par les dernieres dépêches, l'instruit que les Prussiens lui ont déclaré qu'ils ne continueront pas les opérations de la campagne avant d'être affurés que l'Angleterre se réunit sincerement à la coalition, pour rétablir le trône de France & pour les autres objets connus que se sont proposés les trois hautes puiffances contractantes. Ces objets connus sont un mystere; mais il est très-probable qu'il est question du nouveau partage de 11 Pologne, & du démembrement de quelques provinces de la France.

Avant-hier, le premier lieutenant de la frégate le Phaéton est arrive à l'amiraute, pour donner l'important avis qu'une escadre françoise, forte de sept vaisseaux de ligne & de trois frégates, avoit mis à la voile de Brest, & faisoit voile pour des Indes Occidentales. Hier M. Bertie, capitaine de l'Edgar, vaisseau de 74 canons, qui étoit rentré la veille dans le port de Portsmouth, est arrivé aussi à l'amirauté. On croit qu'il a apporté la noavelle que l'escadre françoise est déjà dans

Des ordres, oat été envoyés au contre-amiral Gardner de différer son voyage. Si des vents contraires ne l'avoient rerenu plusieurs jours à Spithéad, il est probable qu'il auroit été rencontré par les François, & qu'il auroit perdu le riche convoi qui est sous son escorte. On croit que le lord Hood va partir pour Portsmouth, & que les Anglois sortiront avec des forces supérieures à celles des François. Le Saint-Georges, de 98, commandé par le contre-amiral Gell, devoit accompagner l'escadre du contre-amiral Gardner jusqu'au cap Finiltere, & aller ensuite à Gilbnaltar, pour y attendre la flotte de l'amiral Hood.

On a ouvert des fouscriptions dans plusieurs endroits, pour secourir les familles des citoyens qui combattent pour feur patrie. Quand la guerre est commencée, disent les Anglois, il n'est plus tems d'examiner s'il convenoit de la faire; il ne s'agit plus que d'employer tous ses moyens pour avoir des succes & faire une paix avantageuse. Ces souscriptions font tort à celles qui fournissoient aux ecclésiastiques françois les moyens de subfisser. Cependant on elpere que l'exemple du clergé anglican, qui a versé libéralement des fonds dans la caisse des souscriptions, ranimera le zele languiffant d'une charité si bien placée.

Dans le conseil de la commune, tenu le 16, un membre proposa que la commune donnât une somme de cent guinées à la fouscription qu'on a formée pour accorder une prime aux capitaines qui prendront des corsaires françois.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DE L'ISLE ET VILLAINE,

Extrait d'une lettre de Rennes, du 5 mars.

Deux colonnes de paysans parcourent les districts circonvoifins, les armes à la main. Blaim a été incendié; le curé & quelques administrateurs ont été massacrés. De-là ils ont été canonner Nozé: à présent deux colonnes de 5 mille hommes

chacune se portent, l'une sur Châteaubriand, & l'aure sur Bain. Vanues & ses environs sont en insurrection, ains que Mordel, Cesson & Croasson. La municipalité de Pontivi a été massacré e.

3011

101

cap

qui

non

emp

U

>> les oubl

>>

trou

barr

la v

les

>>

mais Ic

d'att de t

avec

de Si de I vers mais

mati

vage le plu nos t

gliari du n

que mêmi

le I neg

Autre lettre de Rennes, même date.

Nous sommes ici dans les alarmes & dans la douleur : deux colonnes de paysans, égarés par des aristocrates, parcourent, les armes à la main, les districts circonvoisins; ils ont incendié Blaim, massacré le curé & quelques administrateurs; ils ont marché sur Nozé, qu'ils ont canonné. Ils se sont divisés en deux colonnes de 5 mille hommes; l'une a dû marcher vers Châteaubriand; l'autre se dirige sur Bain, qui nous a demande du secours. Nous y avons envoyé 600 honmes, avec deux pieces de canon, & un administrateur. Redon est menacé par ces brigands, & nous demande du secours. Un courier arriva hier au soir au département, & annonce que Vannes & ses environs étoient en insurrection. Mordel & Cesson sont aussi tres-agités; la scene a été déjà très-ensanglantée à Cesson. Il y a eu a Laval des mouvemens très-alarmans; on a envoyé de la force armée de Nantes à Croasson, où il y a eu auifi une insurrection.

P. S. J'apprends à l'instant que Pontivi a été attaqué, &

la municipalité massacrée.

Selon les lettres de Saumur, cette ville est assiégée par une forte armée, ayant artillerie & cavalerie. On craint qu'elle ne coupe le pont qui se trouve sur la Loire.

Des forces confidérables & 53 pieces de canon marchent vers Angers contre ces rebelles. Les généraux ont ordre de ne repondre aux conspirateurs qu'à coups de canons, & de ne poser les armes qu'après les avoir tous exterminés.

Un passage de cette lettre adoucit nos amertumes. Il v est dit qu'on a envoyé de la force armée de Nantes à Croasson, où il y a eu aussi une insurrection. Nantes ne seroit donc pas, comme on nous l'a dit, au pouvoir des révolutionnaires. On craignoit même que cette ville ne se fut concertée avec les émigrés de Jersey, Gernesey, & ceux qui sont en Aagleterre. On craignoit que des bâtimens Anglois ne les y eussent transportés avec des forces suffiantes pour les y soutenir. On publioit que l'insurrection gagneroit rapidement toutes les villes sur la Loire, & que l'aris, perdant tout-àcoup sa communication avec le midi, seroit obligé d'accèder à cette ligue.

La lettre des commissaires de la convention pour la defense des ports peut jetter quelques lumieres sur notre situa-

» Nous vous rendons compte des opérations du général Marcé contre les rebelles des départemens de la Vendée, des Deux Sevres, de la Loire inférieure. - Hier, entre les paroisses de Chantonnay & Saint-Vincent, ils ont osé attaquer l'armée de la république, forte de 1300 hommes & de lept pieces de campagne. La valeur de nos freres d'armes, la bonne conduite des chefs, ont bientôt mis en suite les sédi-tieux, qui ont laissé cent des leurs sur la place; de notre côté il v a eu deux officiers & un cavalier blessés. Le général Marcé ayant reçu un renfort de mille hommes, doit poursuivre & combattre l'ennemi jusqu'aux portes de Nantes, dont les communications sont encore interceptées avec la Rochelle.

» Malgré que les défenseurs de la liberté soient surs de la victoire, en combattant les fanatiques, les prêtres & les émigrés, nous devons vous instruire que cette conjuration paroit avoir des embrasemens très-étendus, & que le nombre des scélérats qui voudroient porter le désordre dans tous les départemens, doit être grand; car d'après les dépêches qui nous viennent, il est probable qu'ils ont attaque plusieurs l'aure fur , ains que ontivi a été

parcourent, ont incendié urs; ils ont t divifés en marcher vers as a demanoé , avec deux menacé par purier arriva annes & fes on font auffi ée à Cesson; ; on a enoù il y a eu

gée par une raint qu'elle

attaqué, &

on marchent ont ordre de ons, & de ne és. nes. Il v est à Croasson,

à Croaffon, pit donc pas, lutionnaires, necertée avec lont en Aa-is, ne les y reles y fourapidement dant tout-àgé d'accéder

pour la dénotre situa-

du général Vendée, des ntre les paofé artaquer s & de lept d'armes, la ite les fédi-; de notre . Le général , doit pourde Nantes, ées avec la

et surs de la êtres & les conjuration de le nombre dans tous les épêches qui ué plusieurs points à la fois. La ville de Cholet a éprouvé leur fureur : nous prenons toutes les mesures pour rassembler des sorces capables de balayer tous ces scélérats».

De Paris, le 25 mars.

L'efcadre aux ordres du capitaine Duval, fortie depuis quinze jours de la rade de Brelt, vient d'y rentrer dans ce moment; elle a éprouvé un coup de vent terrible qui l'a empêchée de tenir plus long-tems.

Un navire parti du Cap le 2 février, & arrivé à Bordeaux le 16 mars, annonce le retour de la paix, de l'ordre, & des negres aux travaux dans toutes les parties du nord.

Suite de l'extrait de la lettre du contre-amiral Truguet au ministre de la mirine,

» Le 2 février, le convoi paroît, la joie éclate sur tous les vaisseaux, & a l'instant toutes les peines passées sont publiées.....

» Je reçois de par-tout des députations qui, au nom des troupes, me demandent le débarquement. Tout mon embarras est de contenir les élans du courage, & la fureur de la vengeance contre des tres qui avoient violé envers nous les desires les plus fortés des parions

les droits les plus facrés des nations.....

» Les marins plus calmes éprouvoient la même aideur,
mais avec la ferme réfolution de ne jamais se démentir»....

Ici le contre-amiral rend compte au ministre de son projet d'attaque, des moyens d'exécution qu'il avoit en main, & de toutes les précautions qu'il avoit prises pour s'assurer le succès. Il continue en ces termes :

» Le tems paroissant enfin se mettre au beau, j'appareillai avec les vaisseaux de guerre & les navires du convoi qui évient chargés des troupes, & je sus mouiller dans la rade de Saint-Elie. Je sis placer trois frégares extrêmement près de la côte pour battre la cavalerie qui pouvoit se réunir vers le lieu du débarquement. En effer, elle s'y rassembla; mais leur artillerie les mit bientot en déroute & en fuite...

w Le 15, jour destiné pour l'attaque générale, les vaisseaux & bombardes s'embosserent au point du jour, chacun devant le point qui lui étoit destiné, & le seu commença de toutes parts. L'armée se mit en marche à huit heures du matin, au bruit de cette bruyante & imposante canonnade: elle avoit débarqué avec trois jours de vivres; le soldat en avoit par conséquent pour deux jours encore, & le camp se trouvoit placé auprès d'un ruisseau dont l'eau étoit assez bonne.

» Voici l'époque où quelques lâches qui ont fui, ont osé m'accuser d'imprévoyance sur l'approvisionnement des munitions de guerre & de bouche....

» Dans la nuit, nos chaloupes mouillées le long du rivage entendent une fufillade. & peu après, celles qui étoient le plus à l'est, & qui appercurent la marche précipitée de nos troupes, se rendirent à bord de la frégate la Junon; les autres, plus à l'ouest, attendirent le jour, & ne voyant plus alors notre armée sur le rivage, mais les Sardes toujours maîtres de Saint-Elie, elles appareillerent & revinrent à leurs hords respectifs

» Mon projet étoit, au point du jour, d'appareiller & de revenir avec tous les navires du convoi dans la rade de Caglari, le vent paroissant foussier au sud-est. A trois heures du matin, j'apprends par un officier d'une de nos frégates, que notre armée est en déroute, qu'elle est revenue au même rivage, & qu'elle demande à grands cris à se rembanue.

"Quel coup de foudre! ... Ignorant les vrais détails, & croyant à l'exagération de son rapport inconcevable, j'en-

woyai à l'instant dire au général par ce même officier, qu'it me paroissont prudent de se retrancher pour attendre les traineurs, ainsi que les blesses, & que j'allois au point du jour saire toutes les dispositions profésier.

jour faire toutes les dispositions nécessaires pour le secourir.... Voici un esset de la terreur qu'on ne sauroit concevoir; on repousse de terre les vivres que j'envoie, & l'on répond avec les cri, les plus lamentables : nous ne voulons pas de vivres, nous voulons nous rembarquer. En vain les officiers, commandant les chaloupes, représentent à ces opposans insensés, que dans le moment la mer qui brise sur la plage ne permet pas leur rembarquement, que bientot le tems peut changer; mais qu'en attendant ils doivent recevoir les vivres qu'on leur envoie. Même réponse : nous ne voulons pas de vivres, nous voulons nous rembarquer. Ces officiers reviennent à mon bord ; je les renvoie encore à terre ; j'écrie au général, j'écris aux troupes, je les conjure de ne pas perdre courage, que bientot le tems changera, & qu'ils doivent recevoir des vivres; que s'ils les refusent encore, je ne serai plus à tems dans quelques heures de leur en envoyer. Mêmes resus, mêmes réponses. On couchoit en joue nos chaloupes, on cherchoit à le précipiter sur elles au risque de saire périr soldats & marins; & telle étoit la crainte dont ils étoient frappés, qu'ils refusoient des vivres, pour oter à leur chef tout motif d'un nouvel ordre d'aller sur l'ennemi.... (La suite à demain).

COMMUNE DE PARIS.

Du 23 mars.

Un membre a demandé que la commission des passe-ports sût autorisée délivrer des duplicata à ceux qui, sortis de France avec leurs papiers en regle, ne peuvent y rentrer aujourd'hui qu'en just siant d'un nouvel ordre de leur municipalité; il a observé que cette mesure étoit d'autant plus urgente, qu'une infinité de François étoient rett nus à Calais, saute d'exhiber ce double. Réal a combattu l'avis du préopinant, & en a sait sentir les dangers relativement aux émigrés, sur sa réquisition, l'ordre du jour a été adopté.

grés, tur sa réquisition, l'ordre du jour a été adopté.

L'administration de police s'est présentés ensuite pour rendre le compte qu'on exigeoit d'elle : il résulte, de l'aveu môme de ses membres, que la désorganisation de ses bureaux est à son comble ; de viblentes sorties ont été dirigées contre quelques-unes de ses opérations. Sur le réquisitoire de Chaumer, le conseil a arrêté que l'administration, les bureaux & less agens de police seroient renouvellés & réorganisés, dans le plus bres désai.

Une section est venue inviter le conseil de faire part aux 48 sections de l'adresse des Marseillois aux Parissens : ella n'a rien prejugé sur les principes développés dans son contenu ; elle a seulement attribué ce qui s'y trouvoit de trop fort, au patriotisme brûlant des têtes méridionales. Le conseil a passé à l'ordre du jour, motivé sur ce que l'adresse ne lui étoit pas parvenue officiellement.

CONVENTION HATIONALE.

(Presidence du citoyen Jean-de-Bry.)

Supplément à la séance du samedi 23 mars.

Le ministre de la guerre écrit que 3696 volontaires on continue la paris pour défendre la patrie. — Le contingent de la section du Pont-Neus est parti ; chaque volontaire a recuso liv. de gratissication. — Le département d'Eure & Loire envoie 800 hommes à la poursuite des rebelles dans le département des Deux-Seyres.

Sur un rapport du comité diplomatique, la convention décrete la réunion de 60 communes de la Belgique : -- le

87º. département, formé par le pays de Porentruy, s'appellera le Mont-Terrible.

Un décret met à la disposition du ministre de la marine un fonds de 70 millions pour les frais d'armemens.

Plusieurs prêtres, curés ou vicaires, sont devenus mili-taires par l'effet du tirage; on craint qu'ils ne soient de trèsmauvais soldats; on craint encore davantage que les élections nécessitées pour leur remplacement, ne servent de prétexte aux fanatiques pour exciter le désordre : ces deux motifs déterminent la convention à excepter de la loi du recrutement les prêtres fonctionnaires. - Les autres prêtres, freres lais & convers, qui n'ont pas juré attachement à la liberté & à l'égalité, seront déportés, comme nous l'avons dit hier; l'isle S. Vincent sera le lieu de réunion de tous ces réfractaires.

On décrete, sur-le rapport d'Osselin, plusieurs articles faisant suite de la loi contre les émigrés.

Seance du dimanche 24 mars Le maire d'Orléans écrit que la tranquillité est rétablie dans cette ville; il demande le rapport du décret qui ordonne l'arrestation des officiers municipaux, & provoque contre lui seul toute la responsabilité du malheureux événement dont Léonard Bourdon a failli être la victime. - Isnard observe que les commissaires extraordinaires chargés de se transporter à Orléans ne sont pas partis encore; il propose de seur enjoindre de partir sur-le-champ. - Boyer-Fonfrede représente que le départ de ces commissaires devient inutile, attendu le rétablissement du calme à Orléans; il demande qu'avant de

rien décider , l'on entende le rapport de Tailien.

Un moment après, Tallien monte à la tribune, & dit qu'ayant appris à Nevers que les nouveaux commissaires chargés d'aller à Orléans ne s'y étoient pas rendus, il y étoit allé avec son collegue, & qu'ils avoient mis à exécution le décret de la convention; la municipalité a été remplacée par une autre, qui a été installés, avant-hier au soir, sans trouble. La partie de la garde nationale de service à l'hôtel-de-ville le jour de l'assassinat, a été désarmée, & plusieurs prévenus ont été mis en prison. Léonard Bourdon est hors de danger. Cinq mille hommes du département du Loiret partent pour attaquer les rebelles de la Vendée. rapport de Tallien, la convention rapporte le décret qui a déclaré la ville d'Orléans en état de rebellion, & les nouveaux commissaires sont dispensés de leur mission.

Les administrateurs du département de la Loire inférieure écrivent, en date du 19, que les rebelles, au nombre de 40 mille, bloquent la ville de Nantes, après avoir dévasté les districts environnans: la garde nationale, pleine de zele & de courage, sait bonne contenance; mais il saut se hâter de lui porter des secours: les administrateurs jurent que, quels que soient les événemens, ils sauront mourir pour la liberté, & qu'à leur dernier soupir ils erieront encore : vive la république. Ils envoient la copie de la capitulation accordée par les rebelles aux habitans de Saint-Etienne de Montluc, le 14 de ce mois: une capitulation semblable a été proposée aux Nantois par un nommé Baudin de la Perriere, l'un des contre-révolutionnaires; les clauses en sont spécieusement favorables aux propriétaires & aux habitans des campagnes que ces scélérats tachent ainsi d'attirer dans leur parti.

Le ministre de la guerre écrit que le général Verteuil,

qui étoit hier à Tours, se porte vers Saumur; le général Berruyer, qui devoit se tenir à Orléans, se dirigera vers Lyon; & le général Labourdonnaie pressera les rebelles par jeur gauche. Ces mesures, en maintenant la tranquillité dans

l'intérieur, extirperont les espérances des ennemis du delions. Les commissaires de la convention à la Rochelle, envoyent quelques détails sur l'échec causé par l'impéritie du général Marce; ils ont fait mettre en arrestation ce général , qui fera traduit devant une cour martiale.

On entend la lecture d'une lettre particuliere de Nantes, en date du 21 : un grand nombre d'habitans des campagnes, conduits par des chefs contre-révolutionnaires, investissoient cette ville de toutes parts; la garde nationale a fait une for tie, dimanche dernier; elle a attaqué l'ennemi, sur trois co-lonnes, l'a repoussé, & lui a tué un grand nombre d'hommes, les rebelles ont voulu se retrancher à Ancenis; on les a sommés de se rendre; ils ont voulu capituler, mais ils exigeoiant le rétablissement de la royauté & des anciens privileges : ils ont cherché à se sauver dans des bateaux ; on les a chargés à mitraille, on leur a tué encore beaucoup de monde; on eroit qu'un de leurs chefs est au nombre des morts. Bientot les communications avec Paris seront rétablies : les administrateurs ont arrêté qu'une cour martiale seroit à la suite de la force armée, pour juger les rebelles pris les armes à la moin. - La convention, en approuvant cette mesure, de clare que la ville de Nantes a bien mérité de la patrie.

Les commissaires de la convention dans la Belgique, en voient trois arrêtés qu'ils viennent de prendre, & dont void Le

afl

fu

mi

Ta

ch

co

cir

tic no do

fé

cu

go mi

tar

lei

G

les motifs & le but

1º. La désorganisation faisant des ravages dans l'armée Danton se rendra à Paris, pour exposer au comité de dé-fense & à la convention la fituation des choses, & se concerter pour les mesures à prendre : Lacroix restera au quartier-général, conférera avec les états-majors, & correspondra avec les autres commissaires : Gossuin & Merlin se tiendront à Gand, à Bruges, à Bruxelles : Treilliard & Robert feront à Mons, à Tournay.

2º. Miranda, paroissant être aussi prevenu que Stinghen & Lanoue, décrétés d'accusation, ce général se rendra à la barre de la convention pour y rendre compte de sa conduite; Dumouriez pourvoira à son remplacement.

30. Danton & Lacroix ont trouvé sur la route de Louvain à Bruxelles, le 73°. régiment & un grand nombre de volon-taires; ils ont demandé au chef l'exhibition de l'ordre qui le faisoit marcher vers Bruxelles : sur sa réponse négative, ils lui oat enjoint de se rendre au bureau de la commission; & il n'a pas obéi à cette injonction. Les conmissiaires le suspendent, lui ordonnent de partir pour Paris, asin de rendre compte de sa conduite au conseil exécutif, & le font remplacer par le premier lieutenant-colonel du 73°. régiment.

Après avoir entendu la lecture de ces arrêtés, la convention les approuve : elle décrete que le général Miranda & le colonel du 73°. régiment feront arrêtés & traduits à sabarre; qu'un courier extraordinaire portera le décret à l'armée, & que Dumouriez fournira des renseignemens sur la conduite de Miranda, particuliérement à Vanloo & à Maëstricht.

(La suite à demain).

Avis concernant l'exploitation des terres situées dans le comité de Mongomery, état de New-Yorck, & mises en vente par

La compagnie de New-Yorck tiendra sa premiere assemblée le mardi 26 du courant à cinq heures après-midi, chez le citoyen Chassanis, rue de la Jussienne, no. 20.

On prévient le public qu'il ne reste qu'un très-petit nombre